

Vyčasujte

- ✓ Trier
- ✓ Soumettre
- ✓ Devenir (-ins-ins-int-înmes-întes-inrent)
- Satisfaire
- Dire
- savoir

Présent
Passé composé
Imparfait
Plus que parfait
Futur simple
Futur antérieur (j'aurai soumis)
Conditionnel présent
Conditionnel passé
Subjonctif présent
Subjonctif passé
Passé simple

Réparer qc = opravit

Couper qc = stříhat

J'ai passé mon congé en France
Je suis passé, e chez toi/devant l'école

2. Ptejte se na podtržené části věty:

a) 1. Ils ont descendu la piste la plus difficile. 2. Je passerai mes vacances sur une plage près de Perpignan. 3. Il a rendez-vous avec Sylvie. 4. Elle a perdu sa montre. 5. Il faut partir pour ne pas être en retard. 6. Nous te téléphonerons demain. 7. Je vais faire une promenade avec les Martin.
8. Nous partons à bicyclette. 9. Il a fait tomber un vase chinois. 10. Nous devons prévenir son médecin.

b) 1. Paul n'aime pas Yvette. 2. Monique va servir l'apéritif. 3. Les spécialistes français sont partis en Slovaquie. 4. Hélène cherche ses souliers verts. 5. Tes amis sont arrivés en auto-stop. 6. Les membres de notre équipe sont montés dans leurs chambres pour se reposer. 7. Le match commence à trois heures. 8. Luc cherche Anne-Marie.

EXERCICE 1

Vous allez entendre une seule fois un enregistrement sonore de 1 minute 40 environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Répondez en cochant (X) la bonne réponse. Lisez maintenant les questions.

Ce document porte sur les vide-grenier, c'est à dire la vente d'objets personnels dans la rue.

1 Qui peut organiser un vide-grenier ?

- Une association de quartier.
- Le préfet d'une région.
- Le brocanteur d'une ville.

2 Que pensent les brocanteurs de l'existence des vide-grenier ? :

- Ils sont favorables.
- Ils sont opposés.
- Ils sont indifférents.

3 Pour organiser un vide-grenier, il faut demander une autorisation :

- 3 semaines avant.
- 5 mois avant.
- 3 jours avant.

4 Que doivent fournir les personnes qui participent au vide-grenier ?

- Un justificatif de domicile.
- Une carte d'identité.
- Un registre de leurs objets.

5 Un particulier peut participer :

- À tous les vide-grenier de son département.
- A trois vide-grenier seulement par année.
- Aux vide-grenier de sa commune seulement.



Dans la vie d'une commune l'organisation d'un vide-grenier est souvent un point fort de l'année mais aussi une source de difficulté. Ce genre de manifestation peut être menée par la mairie elle-même mais c'est bien plus souvent par le biais d'une association genre comité des fêtes ou autre. Face à la grogne des brocanteurs qui crient à la concurrence déloyale tout en étant les premiers à acheter au petit matin, la réglementation s'est durcie ou plus exactement elle est appliquée avec plus de rigueur. Un vide-grenier nécessite une autorisation administrative à réclamer 5 mois au plus et 3 mois au moins avant la date prévue. C'est en général la préfecture qui est compétente sauf pour les toutes petites manifestations de moins de 300 m² de surface de vente. C'est également le maire ou le préfet qui selon la nature de la voie peut prendre un arrêté pour fermer une rue ou une route à la circulation. Les organisateurs doivent tenir un registre avec les noms et adresses de tous les participants qui vont vendre des objets et vérifier ces données en réclamant une pièce d'identité. Ce registre sera ensuite transmis dans les 3 jours à la préfecture avec pour but de traquer ceux qui feraient des vide-greniers une véritable activité parallèle. Il faut en effet savoir, si vous voulez participer à ce qui juridiquement est une vente au déballage, que le vide-grenier ne peut être qu'une activité exceptionnelle pour vous. Dans la plupart des départements le nombre de participations maximum fait l'objet d'un arrêté préfectoral. C'est parfois un seul vide-grenier, plus souvent deux ou trois dans l'année. (...)

D'après France info, février 2005

Le passé simple de l'indicatif

Le **passé simple** est utilisé à l'**écrit** dans un récit au **passé**. Il permet de raconter une **action précise** du passé, **courte**, **achevée** et **délimitée** dans le temps.

Au **passé simple**, les terminaisons sont :

- **ai, as, a, âmes, âtes, èrent** pour les **verbes en -ER**
- **is, is, it, îmes, îtes, irent** pour de **nombreux verbes en -IR** + certains verbes irréguliers
- **us, us, ut, ûmes, ûtes, urent** pour d' **autres verbes**
- **ins, ins, int, îmes, îtes, inrent** pour les verbes **tenir et venir** et leurs dérivés.

VERBES DU 1 ^{ER} GROUPE		
Terminaisons : -ai, -as, -a, -âmes, -âtes, -èrent		
Regarder	Manger	Conjuguer
Je regard ai	Je mang ai	Je conjug ui
Tu regard as	Tu mang as	Tu conjug uas
Il, elle regard a	Il, elle mang a	Il, elle conjug ua
Nous regard âmes	Nous mang âmes	Nous conjug ûmes
Vous regard âtes	Vous mang âtes	Vous conjug ûtes
Ils, elles regard èrent	Ils, elles mang èrent	Ils, elles conjug èrent
Lancer	Payer	Appuyer
Je lanç ai	Je pay ai	J' appuy ai
Tu lanç as	Tu pay as	Tu appuy as
Il, elle lanç a	Il, elle pay a	Il, elle appuy a
Nous lanç âmes	Nous pay âmes	Nous appuy âmes
Vous lanç âtes	Vous pay âtes	Vous appuy âtes
Ils, elles lanç èrent	Ils, elles pay èrent	Ils, elles appuy èrent

VERBES DU 2 ^{EME} GROUPE	
-is, -is, -it, -îmes, -îtes, -irent	
Finir	
Je fin is	
Tu fin is	
Il, elle fin it	
Nous fin îmes	
Vous fin îtes	
Ils, elles fin irent	
Remplir	
Je rempl is	
Tu rempl is	
Il, elle rempl it	
Nous rempl îmes	
Vous rempl îtes	
Ils, elles rempl irent	

VERBES DU 3 ^{EME} GROUPE			
Dire	Faire	Voir	Partir
Je dis	Je fis	Je vis	Je partis
Tu dis	Tu fis	Tu vis	Tu partis
Il, elle dit	Il, elle fit	Il, elle vit	Il, elle partit
Nous dîmes	Nous fîmes	Nous vîmes	Nous partîmes
Vous dîtes	Vous fîtes	Vous vîtes	Vous partîtes
Ils, elles dirent	Ils, elles firent	Ils, elles virent	Ils, elles partirent
Prendre	Venir	Vouloir	Pouvoir
Je pris	Je vins	Je voulus	Je pus
Tu pris	Tu vins	Tu voulus	Tu pus
Il, elle prit	Il, elle vint	Il, elle voulut	Il, elle put
Nous prîmes	Nous vinmes	Nous voulûmes	Nous pûmes
Vous prîtes	Vous vintes	Vous voulûtes	Vous pûtes
Ils, elles prirent	Ils, elles vinrent	Ils, elles voulurent	Ils, elles purent

AUXILIAIRES et VERBE ALLER	
Être	
Je fus	
Tu fus	
Il, elle fut	
Nous fûmes	
Vous fûtes	
Ils, elles furent	
Avoir	
J' eus	
Tu eus	
Il, elle eut	
Nous eûmes	
Vous eûtes	
Ils, elles eurent	
Aller	
J' allai	
Tu allas	
Il, elle alla	
Nous allâmes	
Vous allâtes	
Ils, elles allèrent	

